

Derniers arbitrages du gouvernement concernant la chaîne française d'information internationale

Le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, a confirmé la création de la chaîne française d'information internationale (CFII). Le ministre souhaite qu'elle soit diffusée en France et qu'elle associe toutes les rédactions des médias français tels que l'Agence France-Presse, Canal France international, Radio France internationale, TV5, Euronews. Le Premier ministre, Dominique de Villepin qui a évoqué ce sujet avec le nouveau président de France Télévisions, Patrick de Carolis, aurait également accepté le principe d'une diffusion nationale. Entendu par les commissions des affaires sociales et des finances de l'Assemblée nationale, le président de France Télévisions s'est prononcé pour une chaîne « 100 % publique », dont la holding serait le « moteur » et a confirmé son souhait de la voir émettre en France. Un « groupe projet » doit d'ailleurs être constitué à cet effet à France Télévisions. Le projet initial prévoyait une parité de direction entre TF1 et France Télévisions, et l'absence de diffusion sur le territoire français. Si le deuxième point paraît remis en cause, le Premier ministre devrait très prochainement arbitrer la question du montage de la chaîne. Le gouvernement vient d'octroyer une enveloppe de 65 millions d'euros pour le lancement de la chaîne en 2006, laquelle s'ajoute aux 30 millions attribués en 2005 et non dépensés.